

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement



185 M€
ENCOURS

254,69 €
VL PART IC



SFDR 8

La maîtrise du prix

Amplegest Pricing Power US est un fonds investi en grandes capitalisations d'Amérique du Nord. Il met en œuvre une gestion de conviction pour capter les spécificités du marché américain. La stratégie mise en œuvre repose sur 2 piliers de création de valeur :

- La sélection de sociétés cherchant à maîtriser les prix de leurs produits/services, et donc à protéger leur marge et leur croissance par de fortes barrières à l'entrée (marque forte, avance technologique, savoir-faire discriminant).
- La gestion active des pondérations au sein du portefeuille en fonction de critères établis (actualité du secteur, valorisations)

La construction de portefeuille d'Amplegest Pricing Power US repose sur des convictions fortes (le Top 10 varie entre 40 et 50% du portefeuille) et concentré. Il a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en € (dividendes réinvestis) sur une période de 5 ans.



PERF. JUIN
+0,4%

PERF. YTD
-7,7%

À risque plus faible

À risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : Assurance vie

Valorisation : Journalière

Indice de référence : Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis)

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence

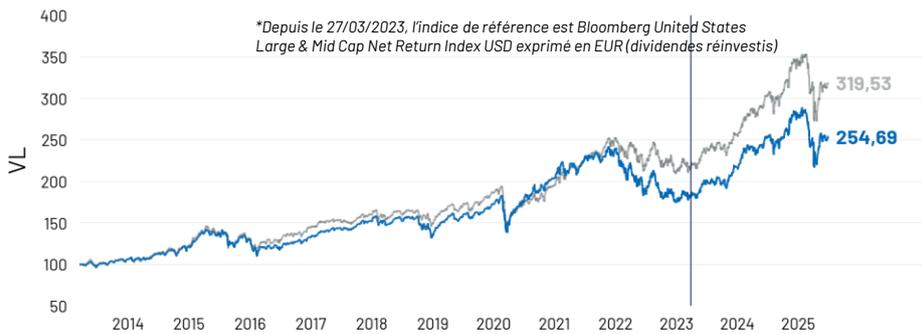
Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 5 ans

Centralisation des ordres : avant 12h00

Historique de la performance



— Amplegest Pricing Power US - IC

— Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index (dividendes réinvestis)

* Historique de l'indicateur de référence

De 03/2013 au 30/06/2020 : Indice composite (30% S&P 500 Net Return + 25% STOXX Europe 600 Net Return + 25% MSCI Emerging Market Net Return + 10% TOPIX Net Return + 10% Eonia Capitalisé)

Du 01/07/2021 au 01/11/2022: MSCI ACWI Net Return (dividendes réinvestis)

Du 01/11/2022 au 26/03/2023 : S&P 500 EUR Net Total Return (dividendes réinvestis)

Depuis le 27/03/2023, l'indice de référence est Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis)

Performances calendaires

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Part IC	+26,8%	+23,8%	-26,0%	+15,8%	+19,6%	+26,7%	-11,0%	+15,1%	+1,5%	+7,0%	+14,3%	+6,4%
Indice*	+32,2%	+21,8%	-16,0%	+27,5%	+5,8%	+24,2%	-6,2%	+11,1%	+9,3%	+7,4%	+14,9%	+6,6%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*	Statistiques	1 an	3 ans	création
1 mois	+0,4%	+1,7%	Alpha	-4,9%	-12,1%	-39,9%
3 mois	+4,4%	+2,8%	Volatilité	22,6%	19,1%	14,2%
6 mois	-7,7%	-5,8%	Indice	18,3%	14,5%	11,9%
YTD	-7,7%	-5,8%	Ratio de Sharpe	-0,11	0,42	0,52
1 an	+0,6%	+5,5%	Indice	0,13	0,74	0,80
3 ans	+36,3%	+46,8%	Max. Drawdown	-25,0%	-25,0%	-28,2%
5 ans	+44,5%	+85,1%	Indice	-23,0%	-23,0%	-29,1%
Création	+154,7%	+219,5%	Beta	1,01	1,03	0,89
			Corrélation	0,99	0,95	0,90
			Indice de Sortino	-0,13	0,65	0,74

*À compter du 27/03/2023, l'indice de référence est Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis)

PARTS DISPONIBLES	AC	IC	IC USD	FC
Code ISIN	FR0011382225	FR0011382233	FR001400PY64	FR001400SON5
Code Bloom	AMPAIAC FP	AMPAIIC FP	AMPAIICUS FP	AMPPUSIC FP
Frais de gestion	2,35%	1,00%	1,00%	1,40%
Minimum de souscription	Une part	10 000€	10 000 USD	0,0001 part
Date de création	Mars 2013	Mars 2013	Juin 2024	Septembre 2024

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

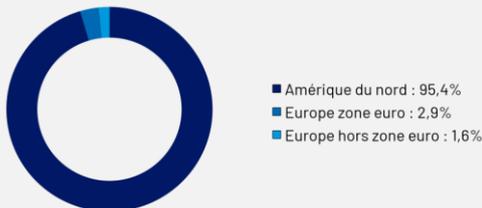
Dix premières lignes

	Poids
Microsoft	6,9%
Nvidia	6,0%
Amazon.Com	4,8%
Alphabet - A -	4,5%
Costco Wholesale	3,8%
Visa Inc	3,6%
Apple	3,1%
Linde Plc (New)	2,9%
American Express	2,8%
Netflix	2,6%
Total	40,9%

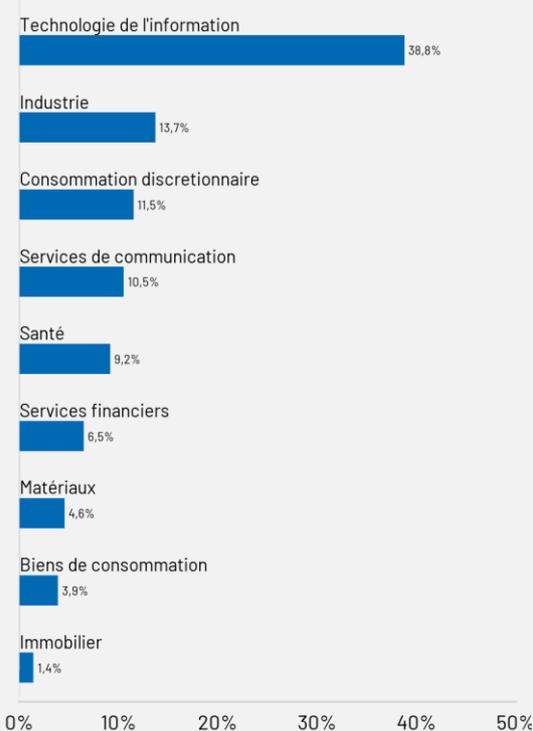
Répartition par devise



Répartition Géographique (base 100)



Répartition par secteur (base 100)



L'équipe de gestion



Julie JOURDAN
Gérante Actions
Amplegest Pricing Power US

Faits marquants

Sur le mois de juin, les actions américaines clôturent à nouveau en solide progression, portés par les performances des secteurs technologiques et services de communication. Une progression qui finit d'effacer la forte baisse des marchés, en dollar, du début de l'année. En effet à fin juin, le SP 500 et le Nasdaq affichent une performance de 5.5%, en dollar, depuis le début de l'année.

Si les conditions économiques ont confirmé leur résilience, notamment au niveau de l'emploi et de l'inflation, la politique et la géopolitique pèsent sur le dollar qui clôture le mois à son plus bas de l'année, en repli de -12%. Les taux, pour leur part, se détendent sur le mois (-15 bps à 4.20%) mais se maintiennent sur des niveaux élevés dans l'incertitude du calendrier de la FED.

Dans ce contexte, notons le solide rebond des semiconducteurs portés par les anticipations d'accélération dans l'IA et de redémarrage du cycle. Notre sous-exposition sur ce segment nous a pénalisé sur le mois. A l'inverse, notons les solides performances de Spotify et Netflix portées par la qualité et leurs solides perspectives de croissance, à l'instar de Eaton, qui bénéficie des solides perspectives de croissance dans les Datacenters entre autres.

Le fonds affiche une progression de 0,4% vs. 1,7% pour son indice de référence, portant la performance annuelle à -7,7% vs. -5,8% depuis le début de l'année.

Au sein du portefeuille, nous avons procédé à quelques arbitrages en allégeant Apple au profit de Nvidia et en cédant Accenture et Cooper dont le pricing power nous semble à risque dans un contexte de moindre visibilité. Nous avons initié Meta et Snowflake

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements	Ventes (-) / Allègements
Meta Platforms (ex Facebook)(+)	Accenture(-)
Nvidia	Cooper Co Rg(-)
Snowflake(+)	Apple

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
Nvidia	0,63	Costco Wholesale	-0,33
Microsoft	0,30	ON Holding	-0,26
Broadcom	0,24	Equinix	-0,22
Netflix	0,18	Visa Inc	-0,21
Spotify Technology	0,17	Zoetis	-0,20

Notre méthodologie

Trois piliers

Afin de réduire son univers d'investissement (taux de sélectivité de 30%) Amplegest Pricing Power US utilise les données fournies par le prestataire MSCI ESG Research qui note les sociétés sur trois piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance**.

L'analyse du pilier **Environnement** repose sur le changement climatique, le capital naturel, la pollution & déchets ainsi que les opportunités environnementales.

L'analyse du pilier **Social** repose sur le capital humain, la responsabilité du produit, les parties prenantes ainsi que les opportunités sociales.

L'analyse du pilier **Gouvernance** repose sur la gouvernance de l'entreprise ainsi que le comportement éthique et fiscale de l'entreprise.

Le score ESG est ensuite calculé à partir de la moyenne pondérée des scores des piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. MSCI ajuste la pondération des trois piliers selon les secteurs en s'appuyant sur des éléments d'analyse de matérialité

Prise en compte des controverses

Prise en compte des controverses dans la notation:

- Les controverses sont intégrées dans les scores de gestion pour les questions clés environnementales et sociales.
- Elles influent aussi sur les scores du pilier de gouvernance par des ajustements basés sur les métriques clés.

Les limites de notre approche ESG

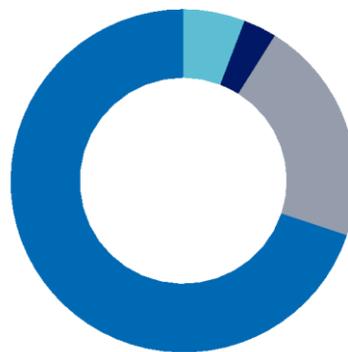
Les équipes d'Amplegest ont conscience que l'approche retenue pour construire leur analyse ESG présente plusieurs limites notamment la disponibilité et la qualité des données ESG fournies par les fournisseurs de données. En pratique, certaines données ne sont actuellement pas ou très peu disponibles. C'est pourquoi nous croisons les données fournies par ces prestataires avec notre action d'engagement actionnarial et notamment de dialogue avec ces entreprises afin de s'assurer de la qualité de la donnée ou de leur absence.

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés aux Etats-Unis dont la capitalisation boursière dépasse 5 Milliards USD et qui appartiennent aux indices S&P 500, Nasdaq Composite et Russel 1000), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

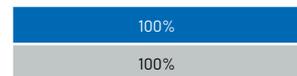
1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverses et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 30% selon une approche d'intégration ESG. Le fonds Amplegest Pricing Power US est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité et qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues).

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité

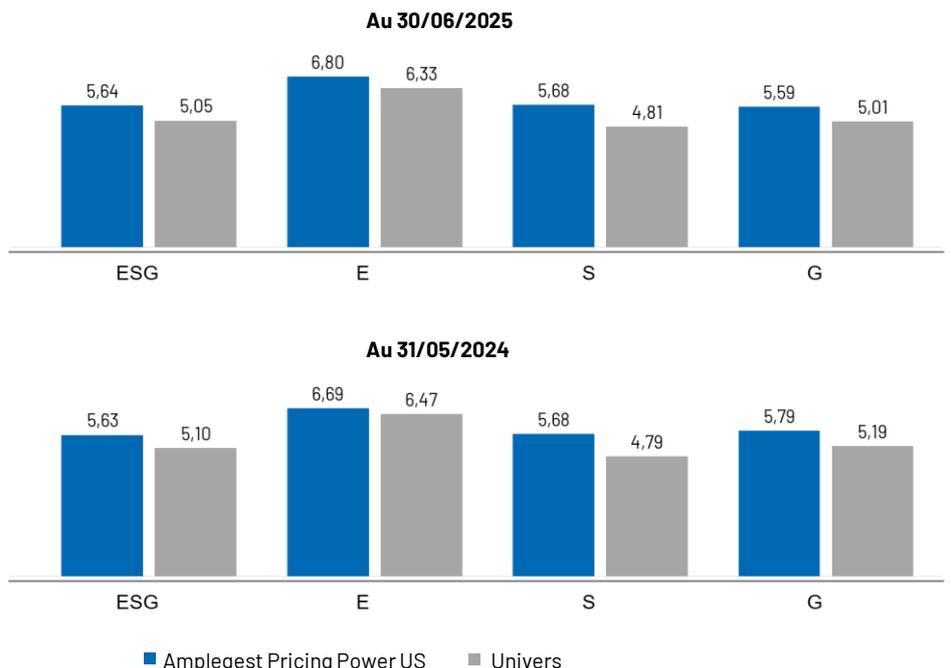


- Exclusions Amplegest : 5,8%
- Exclusions Fonds : 3,1%
- Exclusions Méthode de sélectivité : 21,2%
- Eligibles : 69,9%



Taux de couverture (en %)

Notation ESG vs Univers d'investissement



Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés aux Etats-Unis dont la capitalisation boursière dépasse 5 Milliards USD et qui appartiennent aux indices S&P 500, Nasdaq Composite et Russel 1000

Indice : Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD (dividendes réinvestis)

Source : MSCI ESG Research, données depuis le 31 mai 2024, pas de données historiques disponibles.

Notre politique d'exclusion

En tant que gestionnaire d'actifs, Amplegest investit des capitaux pour financer l'économie réelle et a choisi d'engager cette allocation de façon responsable, notamment en appliquant une politique d'exclusion de certains secteurs ou activités controversées de son univers d'investissement. En suivant notre politique d'exclusion, Amplegest Pricing Power US écarte :

- Les sociétés ayant 30% ou plus de leur chiffre d'affaires lié à l'armement controversé.
- Les sociétés ayant 1% ou plus de leur chiffre d'affaires lié aux jeux d'argent.
- Les sociétés ayant 5% ou plus de leur chiffre d'affaires lié à la distribution de tabac.
- Les sociétés ayant 5% ou plus de leur chiffre d'affaires lié charbon thermique.
- Toutes les sociétés ayant un pourcentage de leur chiffre d'affaires lié au pétrole et gaz conventionnel et non-conventionnel
- Toutes les sociétés violant le Pacte Mondial des Nations Unies ou qui sont localisées dans un des pays qui figurent dans la liste des pays sous sanction des Nations Unies.
- Les produits liés aux matières premières agricoles (futures, ETF).
- Tous les producteurs et distributeurs d'huile de palme
- Les sociétés qui font l'objet de controverses jugées comme graves et répétées par les comités internes Exclusion et Réputation chez Amplegest.

Objectifs de Développement Durable

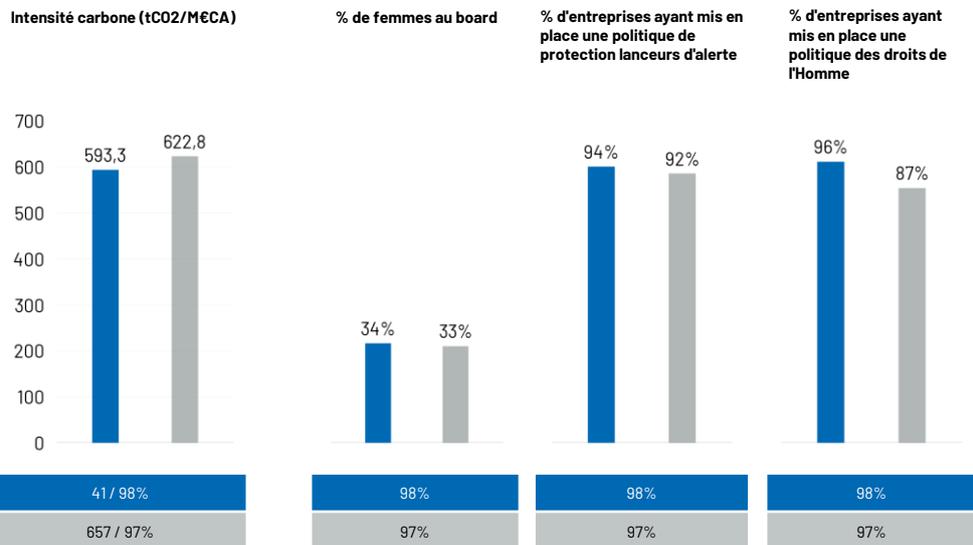


Meilleures notes ESG du fonds

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
ServiceNow	7,3	6,6	8,0	6,7
Equinix	7,3	8,0	8,0	5,8
Intuit	7,2	5,7	7,4	7,7
Zoetis	6,7	5,5	7,6	5,9
Linde Plc	6,6	5,8	10,0	7,6

Source : MSCI ESG Research

Mesures d'impact du fonds



Couverture de la notation (nb/%)

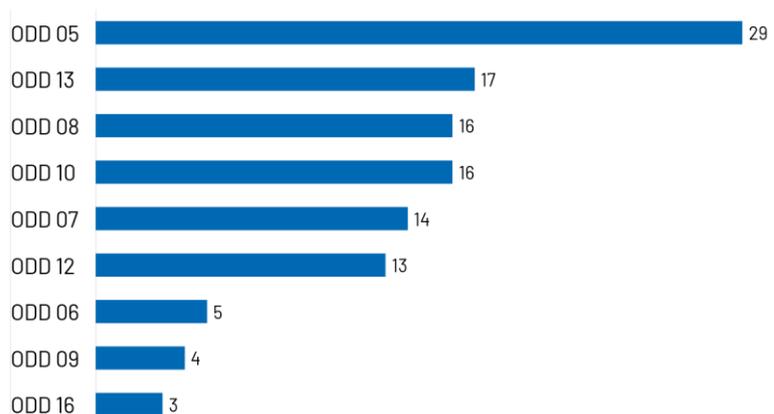
Dans le cadre de la candidature au label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'indicateur de référence : l'intensité carbone et la politique des droits de l'Homme.

- Amplegest Pricing Power US
- Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis)

Source : MSCI ESG Research

L'impact carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. Ces données capturent les activités propres à l'entreprise ainsi que les activités des fournisseurs de premier rang de l'entreprise. La détention d'Amplegest est mesurée par rapport à la capitalisation boursière.

Exposition aux Objectifs de Développement Durable (en nombre)*



Source : MSCI ESG Research

(* Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD dès le premier centime de chiffre d'affaires provenant de son activité, de ses produits et services, selon la recommandation de l'IAFG. (*) Objectifs de Développement Durable (**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC.

Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement Asset Management

Tél : 06 77 73 55 43

jf.castellani@amplegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale

Tél : 06 31 38 88 02

x.coquema@amplegest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 80 18 09 53

c.michel@amplegest.com



Paul Raouix

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 75 98 89 15

p.raouix@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).